

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving  
- PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec City  
Québec  
G1J 0C7

**Revision to a Request for a Standing Offer**  
**Révision à une demande d'offre à commandes**  
Regional Individual Standing Offer (RISO)  
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Cette page NE DOIT PAS être utilisée pour la présentation de votre offre.

Vous devez utiliser les pages de fermeture (une pour chaque période) incluses au Document de travail.

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec City  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> MDN-BAG Poisson et fruits de mer	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0138-120337/A	<b>Date</b> 2012-11-08
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0138-120337	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>File No. - N° de dossier</b> QCR-2-35127 (103)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCR-103-14605	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-05-08	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-02-19</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Fournier, Caroline	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcr103
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 649-2826 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> A DEMANDE	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE 3E ESCADRE BAGOTVILLE BATIMENT 87 ATT: RESPONSABLE DES RATIONS C.P. 5000 SUCC. BUREAU-CHEF ALOUETTE (QUEBEC) G0V 1A0 Canada	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0138-120337/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0138-120337

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

QCR-2-35127

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcr103

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## **AVIS DE RÉVISION # 3**

**Modifications au document de clauses et conditions (document PDF),  
relativement au Nouvelles mesures - Attestations relatives au Code de conduite**

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE D'OFFRE À  
COMMANDES INDIVIDUELLE RÉGIONALE (OCIR) DEMEURENT INCHANGÉS.**

**Caroline Fournier  
Agent d'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des Approvisionnements  
1550 avenue d'Estimauville, Québec, (Québec)  
G1J 0C7  
Téléphone: (418) 649-2826  
Télécopieur: (418) 648-2209  
Courriel: caroline.fournier@tpsgc-pwgsc.gc.ca**

## **1) Modifier la table des matières, comme suit:**

### **PARTIE 5 - ATTESTATIONS**

#### **SUPPRIMER:**

1. Attestations exigées avec l'offre

#### **INSÉRER:**

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

## **2) Modifier la partie 2, comme suit:**

#### **SUPPRIMER:**

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

#### **1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

2006 (2012/07/11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

#### **INSÉRER:**

### **PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS**

#### **1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Le document 2006 (2012/07/11) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi à la DOC et en fait partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce que suit:

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, le Canada informera les offrants du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de fournir cette liste dans les délais

prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable. Les offrants doivent toujours fournir la liste des administrateurs avant l'attribution de l'offre à commandes.

Le Canada peut, à tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

Le texte du paragraphe 5 de la section 01 - Code de conduite et attestations, du document 2006 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

L'offrant doit diligemment tenir à jour la liste, en informant le Canada, par écrit, de tout changement survenant au cours de la période de validité de l'offre. Il doit également fournir au Canada les formulaires de consentement correspondants, au besoin. En outre, l'offrant devra diligemment tenir à jour la liste et fournir, au besoin, les formulaires de consentement au cours de la période d'exécution de tout contrat découlant de la présente demande d'offres à commandes.

### **3) Modifier la partie 5, comme suit:**

#### **SUPPRIMER:**

#### **1. Attestations exigées avec l'offre**

Les offrants doivent fournir les attestations tel qu'indiqué ci-dessous.

##### **1.1 Attestations exigées avec l'offre**

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

##### **1.1.1 Attestations pour le Code de conduite - Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire**

Les offrants doivent fournir avec leur offre, à la date de clôture de la demande d'offres à commandes:

- a) la liste complète des noms de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant;
- b) un formulaire de Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire (PWGSC-TPSGC 229) dûment complété et signé, pour chacun des individus nommés dans la liste.

[Http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html)

---

**INSÉRER:****1. Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes**

Les offrants doivent fournir les attestations tel qu'indiqué ci-dessous.

**1.1 Attestations préalables à l'émission de l'offre à commandes**

Les attestations énumérés ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes en informera l'offrant et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande du responsable de l'offre à commandes et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

**1.1.1 Attestations relatives au code de conduite**

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. Si la liste n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, l'autorité contractante informera les offrants du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Les offrants doivent fournir la liste des administrateurs avant l'attribution de l'offre à commandes. Le défaut de fournir cette liste dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

L'autorité contractante peut, à tout moment, demander aux offrants de fournir un formulaire de consentement dûment rempli et signé (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne inscrite sur la liste susmentionnée, et ce dans un délai précis. Le défaut de fournir le formulaire de consentement dans les délais prévus aura pour conséquence que l'offre sera déclarée non recevable.

**4) Modifier la partie 6 comme suit:****SUPPRIMER:****2.1 Conditions générales**

2005 (2012/07/16), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

**INSÉRER:**

## 2.1 Conditions générales

2005 (2012/07/16), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

Le texte du paragraphe 4 de la section 11 - Code de conduite et attestations, du document 2005 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée de l'offre à commandes, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.

### 5) Modifier la partie 7 comme suit:

#### **SUPPRIMER:**

2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 12, Intérêt sur les comptes en souffrance de 2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente.

#### **INSÉRER:**

2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 12, Intérêt sur les comptes en souffrance de 2029 (2012-07-16) Conditions générales - biens (faible valeur) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente.

Le texte du paragraphe 4 de la section 25 - Code de conduite et attestations, du document 2029 susmentionné est remplacé par ce qui suit :

Pendant toute la durée du contrat, l'entrepreneur doit diligemment tenir à jour la liste des administrateurs de l'entrepreneur et envoyer un avis écrit à l'autorité contractante chaque fois qu'il y a un changement d'administrateur. À la demande du Canada, l'entrepreneur doit également fournir les formulaires de consentement correspondants.